

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°3 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 04 décembre 2021 au domicile de Claude.

La séance est ouverte à 17 h 15.

Sont présents : Gaston BOSCH, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD, Claude GUÉRIN .

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration
- Démarches pour la banque et l'assurance
- Point sur les adhésions et la trésorerie
- Résumés des réunions ces dernières semaines : visite technique sur l'avenue d'Agen avec Jean Ballouhey, réunion publique sur l'étude circulation et stationnement à Villeneuve, rencontre presse avec Sud Ouest
- Approbation et mises à jour sur le projet de vélo cargo
- Organisation et communication de la balade

I — Approbation du PV du précédent CA

Le procès verbal de la première réunion du Conseil d'Administration est soumis à relecture, et approuvé.

II — Points sur les démarches de l'association

Déclaration en préfecture : après le précédent CA, la Préfecture a approuvé la télédéclaration ; l'association est officiellement constituée depuis le 16 novembre sous la dénomination « Villeneuvois à vélo ». L'INSEE nous a attribués un numéro SIRET pour obtenir des subventions publiques.

Banque : l'assurance MAIF souhaite un RIB pour contractualiser avec eux ; les démarches pour la banque ont donc été accélérées. Francis et Claude se sont chargés de la recherche d'une bonne banque. La Banque Postale propose des frais fixes faibles, mais choix a été fait de se tourner vers la BNP Paribas qui a assuré que pour les (petites ?) associations comme la nôtre, les frais bancaires pouvaient être supprimés d'année en année. Pas de carte bancaire, mais un chéquier et une carte pour déposer des espèces. Il manquait la signature du Président pour terminer les démarches : le compte en banque devrait être ouvert dans la semaine qui suit. Adrien déposera les chèques

Assurance : Nous avons déjà contractualisé avec la MAIF, qui n'attend donc que le RIB. Il faut l'avoir pour le 15 décembre, afin d'être sûr d'être assuré pour la balade de Noël. Claude gère cela.

III — Point sur les adhésions et la trésorerie

À date du CA, 30 personnes sont à jour de leur cotisation dans l'association, mais cela ne reflète pas le nombre potentiel d'adhérents : nombreux sont ceux qui ont indiqué qu'ils adhèreraient... mais ne l'ont pas encore fait, faute de moyen simple de le faire. La mise en place de l'adhésion en ligne via la plateforme HelloAsso, une fois le RIB obtenu, devrait arranger les choses. Surtout, la balade de Noël va potentiellement apporter un nombre considérable d'adhésions : prévoir des flyers de présentation et bulletins d'adhésion à distribuer aux participants.

Niveau trésorerie, l'association ne fait état de presque aucune dépense. Pour rappel, le site Internet de l'association est pris en charge par Adrien. Les affiches de la balade ont été imprimées gratuitement par un proche. L'assurance va coûter en 2021... 4,51 € ; gilets jaunes et autres lumières pour la balade sont fournis gracieusement par des organismes privés et publics. L'état des recettes sera connue une fois l'argent regroupé sur le compte : il devrait être d'environ 150 euros à l'heure actuelle.

Adrien se charge de déposer dans la semaine les chèques d'adhésion à la banque, une fois le compte bancaire obtenu.

IV – Résumé des réunions de ces dernières semaines

Le Conseil d'Administration fait le point sur les rencontres ayant eu lieu en novembre.

Visite technique sur l'avenue d'Agen

Jean Ballouhey a contacté Adrien pour effectuer une balade technique en vélo sur les avenues du Maréchal Leclerc et d'Agen pour échanger sur la réalisation d'aménagements cyclables temporaires, à l'issue des travaux d'effacement des réseaux actuellement conduits jusqu'en mai sur l'avenue du Maréchal Leclerc, en attendant une requalification complète des avenues dont on ne sait trop quand elle arrivera. Les délais contraints ont fait que seul Adrien a pu être présent pour cet échange de deux heures qui s'est avéré très constructif.

Il s'avère que l'avenue d'Agen a le calibre typique des grandes avenues des années 1960 pensées pour le tout automobile : entre 8 m et 8 m 50. Trop large pour des voitures... mais pas assez large pour pouvoir installer de pistes cyclables unidirectionnelles de chaque côté, en toute sécurité. La circulation de nombreux cars scolaires et interurbains empêche de pouvoir réduire la largeur de l'avenue au strict minimum (5 m 60). Il faudrait 6 m 20 voire 6 m 50 selon les recommandations que l'on suit, ce qui empêche d'avoir deux bandes cyclables de 1 m 50 de chaque côté¹. Les services techniques ont donc déclaré qu'il n'y avait pas la largeur pour installer des aménagements expérimentaux... ce qui est tout de même fort de café !

La balade a permis de voir avec Jean comment insérer des aménagements cyclables à moindres frais sur cet axe. Le résultat ne sera pas optimal mais garantira la sécurité des cyclistes, en attendant une refonte de l'avenue à moyen terme. A été préalablement discuté donc :

- aucun aménagement cyclable sur le bas de l'avenue, volonté de ne pas supprimer le stationnement pour les commerces. Le bas de l'avenue est en zone 30, qui sera prolongée jusqu'à l'intersection avec la rue Brondeau ;
- de la rue Brondeau à rue Henri Barbusse : pistes cyclables sur trottoirs réaménagés grâce à la suppression des poteaux électriques permise par les travaux actuels d'effacement des réseaux ;
- de la rue Henri Barbusse à l'intersection avec rue de Coquard : dans le sens montant, piste cyclable sur trottoir qui permet de se connecter au parc François Mitterrand dont l'entrée sera réaménagée, dans le sens descendant, bande cyclable sur chaussée ;
- de rue de Coquard à l'intersection avec le lycée : bandes cyclables sur chaussée, la largeur est suffisante ;
- à l'intersection avec le lycée, connexion vers le stade via le parking du lycée.

Adrien est conscient que ce n'est pas fameux (pour les aménagements définitifs, il faut absolument éviter les pistes cyclables sur trottoirs), mais c'est mieux qu'actuellement, et cela permettra aussi de donner un point de départ fort au plan vélo. En effet les travaux seraient attendus dès la fin de ceux d'effacement des réseaux, soit en mai 2022 !

¹ Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), l'organisme public chargé de développer des recommandations sur les voiries, préconisait auparavant au moins 1,5 mètres de largeur pour une bande cyclable, 1 m très ponctuellement en cas de problème d'insertion. La recommandation est désormais même de 2 m pour une bande unidirectionnelle, afin que deux vélos puissent circuler côte-à-côte : mais ce ne sont que des recommandations.

Ce point sera également l'objet de notre **première balade technique, le samedi 8 janvier après-midi** pour discuter entre adhérents des aménagements à faire avenue d'Agen. La balade sera suivie d'une galette des rois, ouverte à tous les adhérents !

Réunion publique sur l'étude circulation et stationnement de Villeneuve

Francis et Gaston sont allés à une réunion publique mais non-annoncée dans la presse concernant l'étude en cours sur la circulation et le stationnement dans le centre-ville de Villeneuve. Pour rappel, la Municipalité réalise actuellement une étude qui vise à réfléchir sur les manières d'optimiser et d'embellir le centre-ville, actuellement trop routier et désagréable pour les piétons, sans pour autant supprimer la voiture en ville. C'est de cette étude que découlera des propositions comme la rue de la Libération en sens unique, le changement de zones de stationnement, etc.

Francis et Gaston font le compte-rendu de cette réunion. Seule une quinzaine de personnes étaient là et ont échangé sur les doléances concernant la circulation et le stationnement à Villeneuve. Aux animateurs qui souhaitaient une réflexion globale, ont surtout été donnés des demandes individuelles de laisser du stationnement sur telle ou telle rue.

Francis et Gaston ont fait un peu tâche en demandant la suppression de la circulation dans l'hyper-centre de Villeneuve. Mais pas de bronca, les gens étaient à l'écoute de leurs arguments.

Bilan de cette réunion : pas grand-chose ; c'était plus un moyen d'afficher une démarche de démocratie participative, sans beaucoup de conséquences sur l'étude en elle-même.

Francis a écrit un compte-rendu qu'il souhaitait publier en communiqué de presse ; le CA préfère attendre plus tard pour ne pas froisser les personnes y ayant participé. Tout notre intérêt est le dialogue et non la communication via communiqués de presse interposés. Attendons de voir les résultats de cette étude avant de la critiquer...

Rencontre presse avec Sud-Ouest

Claude et Francis ont eu rendez-vous avec Julien Pellicier de Sud-Ouest par rapport à la balade de Noël. À entendre le discours des deux, le journaliste a souhaité faire plus qu'une simple brève et compte faire un (nouvel!) article sur l'association. Julien Pellicier est pour le vélo et regrette le manque de considération passé pour les piétons et cyclistes. Un contact de choix à garder pour nos prochaines actions.

Baromètre des villes cyclables

Adrien fait une rapide mise à jour sur le baromètre des villes cyclables. L'enquête s'est terminée le 30 novembre, avec plus de 277 000 réponses et 1 625 communes qualifiées (c'est-à-dire ayant dépassé le seuil de qualification de 50 réponses). En Lot-et-Garonne ont été qualifiées grâce aux associations respectives : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Marmande. Grosse participation à Tonneins également ; quelques réponses sur Sainte-Livrade-sur-Lot, Monsempron-Libos, Fumel, Le Passage d'Agen. Le communiqué de presse réalisé avec Vélocité en Agenais et la Recyclerie du Marmandais n'a pas été repris, sauf par Quidam Hebdo qui ont fait un article sur nous.

Les résultats seront révélés lors du prochain congrès de la FUB, à la mi-février 2022 ; cela donnera notamment une carte des points noirs et des endroits où il manque du stationnement.

V — Approbation et mises à jour sur le projet de vélo cargo

Adrien fait le point sur le projet de vélo-cargo. Il a été présélectionné, mais les délais sont très courts : le Département veut les papiers et surtout **devis** avant la fin décembre, devis qui serviront à donner la subvention : il ne faudra pas changer d'avis après ce dernier — tous les ajouts supplémentaires seraient à notre charge, et des baisses substantielles de prix à rembourser !

Pour rappel, le projet de vélo-cargo passe par l'association de Francis CAZEILS **VCTB** (Villeneuve Coopération pour un Travail sur le Bien-vivre) car notre association ne remplit pas les critères du Département : VCTB en sera propriétaire et Villeneuvois à vélo le louera et l'utilisera pour ses événements.

Adrien a contacté Pierre Faisandier du Comptoir des 2 roues à Agen pour le devis du vélo-cargo et ses conseils, en se passant sur l'expérience de Vélorution Périgourdine, qu'Adrien avait contacté en octobre.

Le Conseil d'Administration **approuve** le projet de vélo-cargo et le montage du projet via l'association VCTB ; les détails seront évoqués plus tard si le projet est voté par les Lot-et-Garonnaises et Lot-et-Garonnais.

Organisation et communication de la balade

Nous faisons enfin le point sur l'organisation de la balade « Illuminons la ville » prévue le 22 décembre à 17 h 30, départ 17 h 45 du U Express de Pujols pour une arrivée 18 h 30 sur la place Lafayette de Villeneuve-sur-Lot. Un vin chaud nous y attendra si les conditions sanitaires le permettent.

Mise à jour du rédacteur : Les conditions sanitaires ne le permettent pas ; la préfecture interdit l'organisation d'un buffet en plein air. Une alternative sera discutée lors du prochain CA.

Adrien a réalisé une affiche, qualifiée de « superbe » par l'ensemble des membres du CA. L'affichage a commencé, sur les boutiques, U Express, mais aussi les afficheurs électroniques de la ville de Villeneuve, Pujols suivra. Claude fait le retour que les boutiques de la rue de Paris ne veulent pas afficher des événements associatifs, qui participent pourtant à l'attraction du centre-ville...

Nous attendons jusqu'à 80 personnes dans la balade (en étant optimistes!). Plusieurs mécènes vont d'ores-et-déjà nous fournir un équipement de sécurité : Prévention MAIF Agen, le Lot-et-Garonne (via Guy de Bouter). Mais pas de lampe à disposition...

Concernant la sécurité de la manifestation, Adrien va voir pour obtenir des gilets roses de Vélo-Cité pour repérer les organisateurs. Idéalement, il faudrait **huit personnes** au moins pour garantir la sécurité du cortège : un à l'avant, deux à l'arrière, et cinq sur les côtés qui bloqueront les intersections. Notre but est d'avoir un cortège uni, qui fasse nombre, tout en restant en sécurité. Adrien fera un mail aux adhérents pour demander s'il y a des volontaires.

Adrien, Claude et Gaston vont juste après ce CA faire le tour des maisons illuminées autour du parcours déjà déclaré, pour finaliser le parcours de la balade, afin de le donner à la police pour information.

La séance est close à 18 h 30, et suivie de cette balade de préparation.